

Communiqué de presse

Augmentation des signalements de deepfakes auprès du service de signalement et de conseil clickandstop.ch

Berne, le 10 juin 2026 – Les enfants et les adolescent·e·s sont de plus en plus touché·e·s par la sextorsion, le cyberharcèlement et les images dénudées générées par l'IA. Alors que le Parlement suisse débat, lors de la session d'été, des risques liés aux applications de deepfake, le Parlement européen a déjà adopté une interdiction des applications d'IA permettant de créer des deepfakes à caractère sexuel ou intime. Protection de l'enfance Suisse soutient par conséquent la pétition « Deepfakes et violence numérique : Monsieur le Conseiller fédéral Jans, protégez-nous ! » et appelle à une meilleure protection des enfants et des adolescent·e·s dans l'espace numérique. Avec clickandstop.ch, Protection de l'enfance Suisse gère, en collaboration avec la Fondation Guido Fluri et fedpol, un service national de signalement et de conseil contre les violences numériques et sexuelles envers les enfants et les adolescent·e·s.

La diffusion de contenus pédocriminels sur Internet continue d'augmenter. En 2025, l'[Internet Watch Foundation \(IWF\)](#) a examiné plus de 312 000 cas de représentations de violences sexuelles sur des enfants dans le monde. Un nouveau record a ainsi été atteint. Dans le même temps, les nouvelles technologies créent des risques supplémentaires : l'IWF a recensé plus de 3400 vidéos d'abus d'enfants générées par l'IA, soit plus de 260 fois le nombre enregistré l'année précédente.

Protection au niveau politique contre les images et vidéos générées par l'IA

La pétition « [Deepfakes et violence numérique : Monsieur le Conseiller fédéral Jans, protégez-nous !](#) » attire l'attention sur ce problème. Le 9 juin, 25 000 signatures contre les violences sexuelles en ligne ont été remises à la Confédération. Cette pétition s'inscrit dans le cadre de l'« [Initiative Internet](#) », soutenue par des représentant·e·s de différents partis. Les auteur·e·s de l'initiative critiquent explicitement le fait que le projet de loi fédérale sur les plateformes de communication et les moteurs de recherche (LPCom) du Conseil fédéral prévoit certes des procédures de signalement et des obligations de transparence, mais qu'il ne contient pas, selon eux, de mesures de protection suffisantes contre les deepfakes et les violences sexuelles numériques. Protection de l'enfance Suisse soutient cette initiative et salue la démarche politique visant à exiger une meilleure protection des enfants et des adolescent·e·s contre les violences sexuelles numériques.

C'est pourquoi nous recommandons au Parlement d'adopter, le 16 juin, la motion Mahaim « [Hypertrucages sexualisés de Grok. Il est temps d'agir !](#) ». « Les fournisseurs de modèles d'IA doivent avoir l'obligation d'analyser les risques liés à leurs modèles et de les minimiser par des mesures appropriées. Permettre de déshabiller virtuellement des mineur·e·s selon son bon vouloir n'a pas sa place dans un Internet libre », affirme avec conviction Regula Bernard Hug, directrice de Protection de l'enfance Suisse. Avec notre campagne « [Ensemble contre les infractions sexuelles en ligne envers les enfants et les adolescent·e·s](#) », nous sensibilisons depuis plusieurs années, en collaboration avec la Fondation Guido Fluri et d'autres organisations partenaires, le public aux risques des violences sexuelles numériques et renforçons la prévention en Suisse.

Le service de signalement clickandstop.ch apporte son soutien aux victimes

Le service de signalement et de conseil [clickandstop.ch](#) est un pilier de cet engagement. La plateforme est gérée conjointement par Protection de l'enfance Suisse et la Fondation Guido Fluri. Lancé il y a plus de quatre ans comme service de signalement en ligne des contenus pédocriminels, clickandstop.ch est désormais le service national de signalement et de conseil pour les violences sexuelles numériques envers les enfants et les adolescent·e·s. Il apporte son soutien aux victimes, aux parents, aux titulaires de l'autorité parentale et aux professionnel·le·s.

Dans sa réponse à la motion « [Service national de signalement pour les violences numériques](#) » (25.4369) de la conseillère nationale Meret Schneider, le Conseil fédéral renvoie expressément à clickandstop.ch. Il relève que la plateforme constitue un complément important aux structures existantes et souligne l'étroite collaboration entre fedpol, les polices cantonales et Protection de l'enfance Suisse.

« La réponse du Conseil fédéral confirme l'importance d'un point de contact ancré au niveau national et s'appuyant sur des compétences spécialisées. Cela nous permet de développer de manière cohérente clickandstop.ch et de continuer à protéger efficacement les enfants et les adolescent·e·s contre les violences sexuelles numériques. Protection de l'enfance Suisse soutient tous les efforts visant à mieux protéger les enfants et les adolescent·e·s contre les violences numériques », déclare Regula Bernhard Hug.

À propos de clickandstop.ch

clickandstop.ch est le service national de signalement et de conseil contre les violences numériques et sexuelles envers les enfants et les adolescent·e·s. La plateforme permet de signaler les contenus pédocriminels, conseille les victimes, leurs proches et les professionnel·le·s et apporte un soutien en cas de violence sexuelle numérique. Les organismes responsables sont Protection de l'enfance Suisse et la Fondation Guido Fluri.

Contact

Tamara Parham

Responsable de la communication / Membre de la direction

+41 31 384 29 19

tamara.parham@kinderschutz.ch

Protection de l'enfance Suisse est une fondation indépendante de droit privé, active dans l'ensemble de la Suisse. En tant qu'organisation d'utilité publique, nous nous employons à permettre à tous les enfants vivant en Suisse de grandir dans la dignité, en bénéficiant d'une protection au sens de la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant. Pour atteindre ces visées, nous fondons notre travail sur des bases scientifiques solides et intervenons de manière systématique au moyen d'offres de prévention, d'un travail politique et de campagnes de sensibilisation. Protection de l'enfance Suisse s'adresse aux professionnels et aux éducateurs, à des acteurs politiques, des organisations publiques et privées ainsi qu'au grand public en Suisse. Afin de financer notre travail, nous organisons des actions ciblées de collectes de fonds auprès de particuliers, d'entreprises, de fondations et d'institutions publiques.